



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE**

**GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE**  
**Séance du 29 mai 2017**

**DELIBERATION N° 90/ 5/2017 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES**

*L'an deux mille dix-sept, le lundi 29 mai à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 23 mai 2017.*

**Présents Titulaires : 33**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Jean-Luc BUDOIA, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Alain CRIVELLA, Daniel DONADIO, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, José GONZALEZ, Paul GRAND, Jean-Louis IBRES, Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Bernadette SERIEYS, Gaël TABARLY, Monique VALAT, Thierry VIALON, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir : 11**

Mesdames, Messieurs, Danielle AMOUROUX à Marie-Claude BERLY, Nadine BOUVET à Paulette MULLER-DUPONT, Aline CASTILLO à Pierre BONNEFOUS, Jean-Martial DEJEAN à Pierre-Antoine LEVI, Thierry DEVILLE à Brigitte BAREGES, Philippe FRANCOIS à Jean-François GARRIGUES, Annie GUILLOT à Christian PEREZ, Francis LABRUYERE à Michel WEILL, Sophie LARAN à Jean-Luc BUDOIA, Rodolphe PORTOLES à Gaël TABARLY, Valérie RABAULT à José GONZALEZ.

**Secrétaire de Séance : Monsieur Claude VIGOUROUX**

**Monsieur Alain GABACH donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 34,  
Vu le tableau des emplois annexé au budget de l'exercice en cours,  
Vu l'avis du Comité technique du 18 mai 2017,  
Compte tenu de la mise en œuvre des dispositions du protocole de Parcours professionnels, des carrières et des rémunérations qui ont nécessité l'adaptation de l'ensemble de statuts particuliers de catégorie C et qui tiennent désormais compte de la réduction du nombre des échelles de rémunération (de quatre à trois), et qui suppriment ou créent certains grades,  
Considérant les mouvements entrants - sortants (mutations, retraites..) liés à la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences depuis le début de l'année,

Il est proposé au Conseil Communautaire de modifier le Tableau Des Effectifs, comme suit :

**FILIERE ADMINISTRATIVE**

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Suppressions Créations	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Administrateur	A	1	-1	0	0
Rédacteur Principal 1ère classe	B	2	-1	1	1
Rédacteur	B	4	+1	5	4

**FILIERE TECHNIQUE:**

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Suppressions Création	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Technicien Principal 1ère classe	B	4	-1	3	3
Technicien Principal 2ème classe	B	7	+1	8	7
Technicien	B	3	-1	2	1
Agent de Maîtrise principal	C	4	-1	3	3
Agent de Maîtrise	C	18	-1	17	17
Adjoint technique principal 2ème classe	C	28	-1	27	27

FILIERE SOCIALE

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Suppression Création	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Assistant socio-éducatif principal	B	1	-1	0	0
Assistant socio-éducatif	B	1	+1	2	1

FILIERE SPORTIVE

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Suppression	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Educateur des APS	B	3	-1	2	2

FILIERE ANIMATION:

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Suppressions	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Animateur	B	3	-2	1	0
Adjoint animation principal de 2ème classe	C	11	-2	9	8

FILIERE CULTURELLE:

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Suppressions	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	5	-1	4	4
Assistant d'enseignement	B	2	-1	1	0

artistique					
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	1	-1	0	0

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 22 mai 2017, il vous est proposé de bien vouloir :

- adopter cette modification du Tableau Des Effectifs.

Entendu le présent exposé,  
Après en avoir délibéré,  
Le conseil communautaire décide :

- d'adopter cette modification du Tableau Des Effectifs.

### ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :  
**01 JUIN 2017**

De sa publication le :  
**01 JUIN 2017**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 30 mai 2017

La Présidente,  
Brigitte BAREGES

